



Louroux de Bouble

Réunion du CM du 10 décembre 2025

Présents : Isabelle BIDEZ RABE, Lydie MURIEL MARTIN, Gérard BOISSONNET, Jean-Pierre CHAUDEY, Arnaud DEBRADÉ, Frédéric MONTGIRAUD, Bruno ROYET, Gaëtan LARTIGAUD, Aurélie THEYS.

Excusé : Pascal BARATOUX.

Ordre du jour :

Point de fin d'année sur chaque dossier :

- Agents communaux :
 - o Recrutement d'un nouvel agent
 - o Adhésion aux conventions de protection sociale complémentaire Santé et Prévoyance
 - o Participation à la protection sociale complémentaire Santé à compter du 01/01/2026
- Place de l'église
- Commerces
- Logements
- Imérys
- Autopartage
- Ligne de trésorerie
- Fixation tarif redevance assainissement 2025
- Vœux, colis de Noël et bulletin municipal
- Elections à venir

Agents communaux

- o Recrutement d'un nouvel agent : suite à l'appel à candidature lancé pour le remplacement de Julie Bucharles, démissionnaire, recrutement de Quentin Dufour à compter du 5 janvier.
- o Adhésion aux conventions de protection sociale complémentaire Santé et Prévoyance : le Conseil décide d'adhérer aux contrats collectifs proposés par le Centre de Gestion de l'Allier.
- o Participation à la protection sociale complémentaire Santé à compter du 01/01/2026 : le Conseil fixe sa participation forfaitaire à 15 €/agent/mois. Voir pour les agents intercommunaux pour répartir entre les communes.

Place de l'église

Enrobés réalisés mercredi prochain.

Problème avec un caniveau le long de l'église où l'eau stagne et ne s'évacue pas. Déjà signalé à l'entreprise, demander une nouvelle intervention à l'entreprise.

Intervention du paysagiste à partir de la semaine prochaine. Le choix des plantes sera à faire lors d'une réunion de chantier en janvier. Les élus seront conviés à y participer.

Devis Eurovia pour travaux supplémentaires : installation d'un caniveau devant deux maisons pour évacuation de l'eau. Coût 2 800,00 € HT.

Réception des travaux Eurovia prévue le jeudi 18/12 à 16h.

Commerces

Restaurant : une personne est intéressée par la reprise du commerce. Voir si arrêt bail possible hors des périodes triennales. Discussion sur le montant du loyer à appliquer au repreneur du commerce. Le Conseil décide de maintenir le montant du loyer à 500,00 € par mois pendant une durée de 1 an, puis celui-ci sera de 750,00 € par mois.

Multiple Rural : proposition faite par la Commune pour la somme de 3 500,00 €. Celle-ci est acceptée par le liquidateur pour la somme de 3 500,00 € HT soit 4 200,00 € TTC. Le Maire demande au Conseil s'il valide cette dépense. Accord du Conseil à l'unanimité. Plusieurs candidats se sont d'ores et déjà déclarés intéressés pour reprendre le commerce.

Logements

- 2 Place de l'église : état des lieux de sortie fait. Devis établi par CHAPELLE pour la réfection de deux murs endommagés. Montant 474,22 € TTC.
- Logement au-dessus de la bibliothèque : devis CHAPELLE pour actualiser les mesures et quantités, à comparer au devis initial pour voir la moins-value.

Voir les devis des autres artisans compte-tenu des moins-values réalisées suite à des modifications par rapport au projet de l'architecte.

Présentation des propositions de cuisine établi chez IKEA. Le choix des élus se porte sur les meubles aspect bois. Un devis sera demandé à BOULANGER pour l'électroménager.

Imérys

Les élus du territoire de la Communauté de Communes ayant exprimé des inquiétudes concernant l'eau, une étude indépendante a été demandée à l'Université de Clermont. Une réunion a eu lieu à Louroux semaine dernière pour préciser et définir précisément le cadre de celle-ci.

Imérys a annoncé que le projet est d'ores et déjà décalé de deux ans.

Autopartage

La Communauté de Communes va doter la Commune d'une voiture électrique en autopartage avec l'opérateur CLEM, la borne de recharge sera installée sur le parking de la Gare. Voir s'il y a possibilité que la borne soit utilisée par toute personne possédant un véhicule électrique.

Ligne de trésorerie

Afin de pouvoir payer les factures des travaux d'investissement avant de percevoir les subventions, il est proposé au Conseil de réaliser une ligne de trésorerie de 100 000,00 €. Deux propositions ont été transmises par le Crédit Agricole :

- ligne de trésorerie avec un taux basé sur l'EURIBOR 3 mois + marge fixée à 0,700 % (taux actuel = 2,766 % marge comprise), frais de dossier de 200,00 €
- emprunt à court terme sur un an : taux à 2,47 %, frais de dossier de 150,00 €, montant des intérêts 2 470,00 €.

Le Conseil décide de souscrire un contrat pour la ligne de trésorerie.

Fixation tarif redevance assainissement 2025

Le Conseil décide à l'unanimité de fixer le montant de la redevance 2025 aux mêmes taux qu'en 2024, soit un forfait de 90 €/branchement et 1,50 €/m² d'eau consommée.

Suite à des problèmes d'évacuation des eaux usées à la station de relevage de la Gare, les deux pompes ont été changées car non réparables.

Vœux, colis de Noël et bulletin municipal

Cérémonie des vœux : le dimanche 11 janvier 2026 à 16h.

Colis de Noël : distribution des colis le dimanche 21 décembre, rdv à 9h30 à la Mairie.

Bulletin municipal : page de couverture : ancienne carte postale de l'église et projet d'aménagement

Elections à venir

Dates des élections : dimanche 15 et 22 mars 2025.

Scrutin de liste et parité stricte obligatoire.

Questions diverses

- Adoption de la motion du Conseil Départemental concernant la ligne Bordeaux/Lyon
- Le Chemin du lavoir est boueux : prévoir d'enlever l'herbe au milieu de chemin et un camion de cailloux

Fin de la réunion à 20h50.